

Communiqué final de la Mission d'Observation de l'OIF à l'occasion des élections législatives de la Francophonie du 27 juillet 2003 au Royaume du Cambodge.

A la demande du Gouvernement Royal du Cambodge, Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF, Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) a décidé d'envoyer une mission d'observation au Cambodge lors des élections législatives qui se sont tenues le 27 juillet 2003.

Cette mission a suivi le déroulement dans différents bureaux de vote de cinq provinces (Battebang, Kandal, Kompong Cham, Prey Veng et Takeo) et de Phnom Penh. Elle tient à remercier les instances de l'Union Européenne pour leur aide technique et l'échange d'information sur le terrain.

Cette couverture géographique a permis d'avoir un échantillon représentatif en milieux urbain et rural. Chaque équipe a été présente le Dimanche 27 Juillet dans le bureau de vote avant l'ouverture et pendant le déroulement du scrutin jusqu'à sa clôture. Elle a assisté, le lundi 28 juillet, à l'intégralité des opérations de dépouillement dans certains bureaux de vote.

Ces observateurs ont constaté que l'organisation du scrutin et l'atmosphère dans laquelle il s'est déroulé ont permis d'assurer la liberté et le secret du vote.

Les observateurs ont constaté que les urnes ont été transportées, après la clôture du scrutin, dans les centres de dépouillement sous la protection des forces de sécurité et sous le contrôle des différents partis politiques jusqu'à l'ouverture des urnes.

Ils ont également constaté que les opérations de contrôle préalables à l'ouverture des urnes ont été faites avec la plus grande rigueur.

Ils ont enfin constaté que les opérations de dépouillement se sont effectuées dans la plus grande transparence.

Des représentants politiques ont fait part, à certains observateurs, d'irrégularités avant l'ouverture du scrutin et pendant le déroulement des opérations de vote. Ces allégations se sont avérées invérifiables malgré l'insistance des observateurs pour en avoir la preuve.

Les observateurs n'ont constaté par eux-mêmes que des difficultés mineures qui n'ont pu avoir des effets sensibles sur la sincérité du scrutin et le résultat final.

La mission d'observation de l'OIF rend hommage au sens civique du peuple cambodgien.

Elle tient également à féliciter le comité électoral national (NEC), les commissions provinciales et l'ensemble du personnel qui a participé aux opérations électorales, y compris les représentants des partis, des observateurs nationaux et des représentants de la société civile.

La Délégation se félicite de la grande courtoisie avec laquelle elle fut accueillie dans tous les bureaux de vote visités.

Dans ce contexte, il lui apparaît que les élections législatives se sont déroulées dans la transparence et sont conformes aux critères internationaux en matière d'expression du suffrage tels qu'ils sont définis dans la Déclaration de Bamako (novembre 2000).

La délégation répondra aux questions des journalistes le mercredi 30 juillet à 10h30 à l'intercontinental Hôtel.

Fait à Phnom Penh, le 29 juillet 2003